**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Départ du chef de la Direction des systèmes d'information

**Confronté depuis plus de six mois à une campagne systématique de dénigrement, M. Jean-Claude Ghaleb, Chef de la Direction des systèmes d'information (DSI), a donné sa démission, espérant ainsi favoriser pour son service le retour à plus de sérénité.**

Le Conseil d'Etat constate à regret que les difficultés rencontrées par la direction de l'informatique cantonale ont, par le biais d'un blog anonyme, illicite et hébergé à l'étranger, été déformées, amplifiées, médiatisées et systématiquement orientées en particulier contre le chef de service, au point de lui faire renoncer à sa fonction.

M. Ghaleb a décidé de déposer une plainte pénale contre inconnu(s) pour dénigrement et calomnie, compte tenu de l'atteinte à sa personnalité et de la volonté manifeste de nuire à sa réputation par diffusion d'informations fausses et connues comme telles le concernant. Le Conseil d'Etat envisage de déposer une plainte pénale conjointement ou séparément, en raison du dommage causé à la crédibilité de l'Etat, notamment du fait de la violation du devoir de réserve (cas échéant du secret de fonction) auquel sont soumis les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration cantonale.

Le Conseil d'Etat souligne enfin que, malgré le climat de suspicion particulièrement malsain causé par le caractère anonyme des attaques subies, la direction et les collaborateurs de la DSI ont garanti la continuité du fonctionnement de l'informatique cantonale et la réussite d'importants projets transversaux, caractérisant la nouvelle organisation centralisée mise en place depuis l'entrée en fonction de M. Jean-Claude Ghaleb.

Le plan d'action lancé en janvier dernier par le Conseil d'Etat, dans lequel plusieurs dizaines de collaborateurs de la DSI sont impliqués, est bien engagé et le départ de M. Ghaleb ne devrait pas en ralentir le déploiement.

La direction ad intérim sera assurée dorénavant par M. Michel Frémaux, actuel Directeur adjoint en charge des solutions orientées métiers, à qui M. Jean-Claude Ghaleb transmettra les dossiers durant le mois de juin 2008.

Le Conseil d'Etat souhaite doter la DSI d'une base légale et adopter cet été un plan

stratégique des Systèmes d'Information, favorisant ainsi le lancement d'importants projets que le Conseil d'Etat entend développer en matière de cyberadministration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 juin 2008

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 00 - Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, 079 210 84 09 - Jean-Claude Ghaleb, 021 316 26 00